



# “Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien”



**RENCONTRES EUROPÉENNES**  
8/9 NOV. 2007



## Atelier 10

### « La culture et l'intégration territoriale »

- ❖ **Président**  
Gianni OLIVA, Adjoint aux Affaires culturelles de la Région Piémont (IT)
- ❖ **Présentation de la note de cadrage et animation des débats**  
Pascal BRUNET, Directeur du Relais Culture Europe (FR)
- ❖ **Projet 1** : Pays de Galles/Irlande - Cultural Co-operation and Touring (CCAT)  
Gill OGDEN, Chef de projet Spectacles vivants, Aberystwyth Arts Centre (UK)
- ❖ **Projet 2** : France/Espagne - Centre chorégraphique transfrontalier de Biarritz  
Filgi CLAVERIE, Directeur, DANTZAZ elkarte, (ES)
- ❖ **Projet 3** : France/Belgique - Vers une plateforme d'ingénierie culturelle eurorégionale  
Donato GIULIANI, Chef de mission Coopération culturelle eurorégionale et internationale, Direction de la Culture, Conseil régional du Nord-Pas de Calais (FR)
- ❖ **Projet 4** : Grande Région - Coordination pour la coopération culturelle  
Uschi MACHER, Directrice des Affaires internationales, Ministère de la Formation, de la Famille, des Femmes et de la Culture, Département de la Culture - Affaires européennes (DE)
- ❖ **Présentation des recommandations**  
Pascal BRUNET, Directeur du Relais Culture Europe (FR)
- ❖ **Discussion avec la salle**





## Des Enjeux

---

Le contexte européen est actuellement marqué par des débats de fonds : fondements de la construction européenne et développement d'une Europe citoyenne ; détermination d'un nouveau modèle social européen intégrant pleinement les objectifs du développement durable ; définition d'un rôle de l'Union sur la scène internationale, notamment dans son lien avec ses voisins de l'Est et du Sud.

Le territoire transfrontalier apparaît, dans ce cadre, comme un lieu essentiel de travail de ces problématiques. Il constitue, d'une part, un lieu de mise en œuvre des objectifs dont l'Union s'est dotée avec les stratégies de Lisbonne (économie et société de la connaissance) et Göteborg (développement durable). Il représente, plus particulièrement, un lieu de travail sur la constitution d'espaces communs de développement et de citoyenneté, et, au sein de l'Union, d'un espace continu de vie et d'appartenance.

La culture peut apporter une contribution particulière à ces enjeux.

La culture a en effet un rôle essentiel à jouer en termes de développement durable des territoires transfrontaliers, et ceci au regard des trois piliers économique, social et environnemental de ce développement. Ceci concerne par exemple : le développement d'activités économiques (industries culturelles et créatives, clusters), la cohésion sociale (insertion professionnelle, inclusion sociale), la cohésion territoriale (offre de services de proximité) ou l'environnement.

Elle favorise, à travers ces territoires, la construction d'un espace culturel européen commun, d'autant plus que la coopération culturelle transfrontalière peut s'avérer être une première étape vers des coopérations plus larges à l'échelle européenne.

Elle permet de travailler sur le lien entre interculturel, développement et citoyenneté. Le territoire transfrontalier peut en effet constituer un lieu de confrontation, de pratiques et d'acquisition de compétences interculturelles. Travailler ce lien invite alors à reposer, sur ces territoires, la question du multilinguisme au regard des questions de production et de partage de connaissance, d'accessibilité aux processus de création et de citoyenneté. Ceci permet enfin de lier pratiques artistiques innovantes et identité territoriale.

## Des besoins

---

Très présente dans la coopération transfrontalière, la culture a souvent initié de nouvelles pratiques transfrontalières auprès des professionnels comme des populations.

Au vu des enjeux évoqués, la coopération culturelle transfrontalière demande encore à être renforcée, dans une perspective **plus structurante, plus pérenne et plus intégrée en termes de développement** d'un territoire commun et d'un espace citoyen.

Ceci implique, pour les acteurs culturels, collectivités publiques comme professionnels, de **faire évoluer leur réflexion et leurs pratiques**, et de déterminer une approche commune des enjeux culturels transfrontaliers et de la coopération culturelle transfrontalière. Soit :

### ❖ **Penser le lien culture et territoires transfrontaliers dans une dimension plus transversale**

- Penser la culture dans **une dimension plus transversale** en lien avec le développement économique, social et environnemental des territoires transfrontaliers, en insistant sur les dimensions de connaissance, de développement durable et de citoyenneté,
- Favoriser l'intégration de l'ensemble des secteurs culturels au sein de cette approche transversale (spectacle vivant, patrimoine, lecture publique, ...),
- Réfléchir, en termes de montage de projets culturels transfrontaliers, à la nature même d'un projet transfrontalier et à la spécificité de tels projets.

### ❖ **Penser la coopération culturelle transfrontalière dans une dimension plus stratégique**

- Pour **les collectivités**, définir **une stratégie commune de développement et de développement culturel du territoire transfrontalier** en tenant compte :
  - . des enjeux propres à chaque secteur culturel (patrimoine, spectacle vivant, lecture publique, ... ),
  - . des enjeux propres à chaque espace transfrontalier (territoires d'outre mer, espaces montagneux, espaces maritimes,...),
  - . avec une attention particulière, en interne à l'Union, aux frontières avec les nouveaux Etats membres et, aux frontières extérieures, au développement d'un espace de prospérité, de stabilité et de paix dans les zones de voisinage.
- Pour **les opérateurs**, intégrer cette dimension en termes de **développement de leur structure et de stratégie à long terme**, en articulation avec le développement de leur territoire.

❖ **Définir des politiques culturelles transfrontalières structurées, concertées et articulées**

- Définir des politiques culturelles transfrontalières reposant sur **un portage politique fort** des collectivités, un décloisonnement des acteurs, comme une réelle appropriation de ces enjeux par les opérateurs culturels.
- Favoriser **l'articulation et la coordination** des différents échelons de collectivités publiques, des cadres d'action et des dispositifs.

❖ **Accompagner les opérateurs**

- Favoriser une **autonomisation** des opérateurs dans leurs démarches de coopération (notamment favoriser une professionnalisation de ces opérateurs),
- Favoriser **une diversification et une complémentarité** des acteurs culturels sur la dimension transfrontalière, comme une diversité et une complémentarité des projets de coopération culturelle transfrontalière,
- Permettre aux opérateurs de **se projeter comme acteurs** essentiels de la constitution et du développement d'espaces transfrontaliers communs,
- Permettre aux opérateurs d'**acquérir des compétences interculturelles** de gestion de projet.

## **Des recommandations**

---

❖ **Recommandation 1 : un développement culturel transfrontalier s'appuyant, au niveau local, sur des stratégies et politiques culturelles transfrontalières**

Compte tenu des éléments de réflexion évoqués ci-dessus, développer la coopération culturelle transfrontalière implique pour les collectivités de définir **des stratégies** culturelles transfrontalières et de mettre en place **des politiques structurées, globales et incitatives**.

❖ **Recommandation 2 : des modes de gouvernance locaux pour la coopération culturelle transfrontalière**

Ces politiques culturelles transfrontalières doivent également être **des politiques concertées et articulées, voire communes**, entre les différents niveaux de collectivités.

Ceci implique de développer des **modes locaux de gouvernance** facilitant :

- une réflexion politique et stratégique commune entre les différents niveaux de collectivités publiques (communes, intercommunalités, départements, régions),
- une réflexion politique et stratégique commune entre les différents secteurs concernés au sein de ces collectivités (culture, aménagement, ...),
- une concertation entre acteurs politiques, techniciens et professionnels de ces territoires permettant de définir un cadre d'action commun et structurant.

De tels modes de gouvernance, situés plutôt dans une démarche de management territorial, pourraient reposer sur l'émergence de structures légères de type plate-forme de coopération.

#### ❖ **Recommandation 3 : des dispositifs incitatifs d'accompagnement pour les professionnels**

La mise en œuvre de stratégies et politiques culturelles transfrontalières implique de favoriser la mise en place de **dispositifs d'accompagnement des opérateurs culturels** :

- assurant la prise en compte des différents objectifs transversaux liant culture et développement, comme les spécificités et problématiques sectorielles,
- favorisant la présence d'acteurs complémentaires en termes de secteurs, de thématiques et de couverture des territoires transfrontaliers,
- et assurant une autonomisation des opérateurs culturels sur leur territoire.

Cet accompagnement pourrait ainsi intégrer, de manière complémentaire, une mise en réseaux des acteurs au niveau local, des formations adéquates, des dispositifs incitatifs et des dispositifs de soutien financier.

#### ❖ **Recommandation 4 : une expertise locale, nationale et européenne sur la question culture et territoires transfrontaliers**

Parallèlement, il est important de disposer d'une **connaissance des pratiques et des besoins** culturels des territoires transfrontaliers, de connaître les **bonnes expériences** de coopération et de disposer d'une **expertise** spécifique sur culture et territoires transfrontaliers.

Il paraît ainsi nécessaire de :

- d'une part, soutenir, sur chaque territoire, **l'observation et l'évaluation** des pratiques et des besoins et le développement d'expertise,
- et, d'autre part, favoriser la circulation de cette **expertise** dans des **réseaux locaux, nationaux et européens** d'échanges et de diffusion. Au niveau local, les plate-formes de gouvernance pourraient jouer ce lien. Parallèlement, une attention particulière devrait être portée au transfert d'expertise auprès des nouveaux Etats membres.

❖ **Recommandation 5 : vers une reconnaissance homogène dans l'Union de la place de la culture dans le transfrontalier**

Enfin, développer la coopération culturelle transfrontalière nécessite de **travailler au niveau européen, national et local** à positionner la culture comme participant des stratégies de Lisbonne et Göteborg et à favoriser la prise en compte de la culture dans les politiques territoriales de l'Union, notamment la politique de cohésion et son objectif coopération et la politique de voisinage dans son volet transfrontalier.